



**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION
TEMPORAIRE DE CIRCULATION ET DE
STATIONNEMENT
PLACE DU GENERAL DE GAULLE**

VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

FD/SC N°.../2023

Le Maire de la ville de Champagne-sur-Oise,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-10 et R325-1,
Vu le Code Pénal notamment ses articles L 321-6 à L 321- 8, R 321-9 à R 321-12 et R 610-5,

Considérant qu'à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 1945, la Municipalité organise la cérémonie de commémoration du 78^{ème} anniversaire de la Victoire de la guerre 1939/1945 Place du Général de Gaulle à 11 H 00, il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement Place du Général de Gaulle (sur sa totalité) le lundi 08 mai 2023 de 08 H 00 à 13 H 30 pour permettre le bon déroulement de la cérémonie.

ARRETE

Article 1er : La circulation et le stationnement de tout véhicule, Place du Général de Gaulle (sur sa totalité), seront interdits le lundi 08 mai 2023 de 08 H 00 à 13 H 30.

Article 2 : Le défilé est autorisé à circuler le lundi 08 mai 2023 e 11 H 15 à 12 H 30 de la Place du Général de Gaulle au cimetière et empruntera la rue Patrix.

Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la Police Municipale.

Article 4 : Les véhicules en infraction pourront être verbalisés et mis en fourrière conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté administratif peut faire l'objet d'un recours devant de tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de 2 mois à compter de sa notification,

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Capitaine de la Brigade de Gendarmerie de PERSAN
- Les Services Techniques
- Le Chef de Corps du Centre de Secours et d'Incendie de Champagne sur Oise.
- La Police Municipale de Champagne-sur-Oise

Fait à Champagne-sur-Oise, le mardi 11 avril 2023



Le Maire,

Stéphane CARTEADO